

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française

n° 47 – Juin 2012

Association loi 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

ÉDITORIAL

Pour les 20 ans d'ALF : un acte de foi !

De foi en l'avenir du français et d'ALF, et dans le succès à terme de nos actions

C'est ce que nous voudrions insuffler à tous les lecteurs de ce bulletin : acte de foi non point au sens portugais de l'« auto da fé » au relent d'Inquisition, de feu de Dieu, de livres impies livrés au feu, mais au sens de preuve de confiance. De confiance en l'avenir de notre langue si durement attaquée tant par l'Empire que par ceux que Michel Serres qualifie de « collaborateurs de la pub et du fric ». Confiance aussi dans la capacité d'Avenir de la langue française de se maintenir, et de développer des actions dont nous sommes fiers. Elles nous valent une considération croissante. Nous n'avons pas seulement des amis, car nous dérangeons tous ceux que Claude Hagège, membre d'ALF, stigmatise dans *Contre la pensée unique* et qui ont opté pour la « langue unique », instrument de vassalisation.

Souvenons-nous : en vingt ans, nous avons été particulièrement actifs !

Nous avons, par nos protestations, nos relevés de dérives, nos actions amiables et contentieuses, nos rapports, articles et livres, et nos manifestations diverses, justifié pleinement l'agrément triennal qui nous a été accordé et sans cesse renouvelé par les ministères de la Justice et de la Culture, et les subventions reçues.

En vingt ans, nous avons fait introduire la langue française dans l'article 2 de la Constitution, dès 1992, puis, en 2008, la Communauté francophone dans cette même Constitution. C'est nous qui avons lancé, presque rédigé, ce qui devint en 1994 la loi Toubon sur l'emploi de la langue française.

En vingt ans, nous avons réussi à exister aux yeux du public, des médias, notamment par la création, avec d'autres associations, de l'Académie de la carpette anglaise et de son prix annuel.

En vingt ans, nous avons favorisé la concertation et la synergie, les actions communes, entre toutes les associations de promotion du français et de la Francophonie. Ainsi, le 18 juin 2011, 32 associations et 12 mouvements français et d'autres pays avec leurs drapeaux manifestèrent à notre appel au départ du Panthéon par une marche de plus de mille personnes.

En vingt ans, nous avons établi, avec les autres grandes communautés de langue française et leurs associations, au Québec, en Belgique, en Suisse, des liens de plus en plus forts, pour la solidarité de nos combats linguistiques. Nous avons même obtenu le statut consultatif auprès des instances de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie).

En vingt ans, nous avons commencé à travailler avec des syndicats d'abord français, puis allemands, italiens, etc., pour affirmer le droit des travailleurs à travailler dans leurs langues nationales.

Pour nous, l'acte de foi est notre raison de vivre, mais pour vous, lecteurs de cet éditorial ?

Eh bien, pour vous, l'acte de foi consiste à nous aider de toutes vos forces.

Par votre fidélité dans votre adhésion. Par votre militantisme. Par l'apport de nouveaux adhérents et mécènes. Nous en avons le plus grand besoin ! Par votre propre générosité aussi. Votre argent est entièrement utilisé pour l'action. Les rapports de contrôle du ministère de la Culture l'attestent.

Confortez nos finances dans le présent, alors que la subvention de la DGLFLF pour 2012 vient d'être réduite. Et faites adhérer vos descendants pour assurer la relève générationnelle dans notre combat. Merci d'y songer et fêtons ensemble les 20 printemps d'ALF !

Albert Salon, président d'Avenir de la langue française

| | |
|---|---|
| <p>Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin</p> <p>Comité de rédaction : Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Rédaction et siège de l'association : 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris Tél. 01 43 40 16 51</p> | <p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr</p> <p>Courriel : avenirf@laposte.net</p> <p>ISSN en cours Dépôt légal à parution</p> <p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 35 euros (envoi du bulletin compris) Vente au numéro : 3 euros</p> |
|---|---|

SOMMAIRE

| | | | |
|---|----------|---|------------------------|
| <p>ÉDITORIAL - Pour les 20 ans d'ALF, un acte de foi !</p> | 1 | <p>DOSSIER Un avenir de guerres des langues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guerre des langues : projet d'appel aux médias - Les Flamands font la guerre au français en Flandre - Ils sont crazy ces Français ! - La langue française ciment de l'unité nationale | 11 |
| <p>VIE DE L'ASSOCIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel à candidatures au Conseil d'ALF - Mouvement de personnel - Nos actions du printemps 2012 dans un contexte électoral | 3 | <p>BRÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> - TV5 et les expressions imagées de la langue française - Une Maison de la Francophonie à Lyon - Bruxelles fâche la presse française | 17 |
| <p>FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 ans d'expérience et 20 ans d'ALF (in memoriam Philippe Rossillon) - Les professeurs de français responsables du manque d'intérêt des élèves - 8 propositions de l'association COURRIEL - Réaction de chercheurs européens vis-à-vis de l'anglicisation subreptice du vocabulaire | 5 | <p>COURRIER DES LECTEURS</p> <p>PARUTIONS SIGNALÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une volonté française - Deux ouvrages sur la Francophonie - Géopolitique de la France - France, ce serait aussi un beau nom... | 20 21 |

VIE DE L'ASSOCIATION

APPEL À CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À tous les adhérents d'ALF

Suivant les statuts d'ALF, le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année à l'occasion de l'assemblée générale qui procède à l'élection de ses membres.

Agréée par les ministères de la Justice et de la Culture, notre association a besoin d'administrateurs provenant de tous horizons, qui souhaitent s'impliquer concrètement et durablement – en tout état de cause pour les trois années d'un premier mandat – dans les nombreuses actions qui relèvent de son objet.

Il est essentiel que notre association, non seulement « ne baisse pas la garde », mais développe ses efforts pour répondre efficacement aux attaques dont notre langue continue de faire l'objet de toutes parts.

Pour ne pas faillir à notre mission, nous avons besoin de votre volonté, de votre compétence et de votre disponibilité !

En vue de l'assemblée générale qui se tiendra en janvier 2013, nous invitons nos adhérents à jour de leur cotisation à faire acte de candidature avant le 30 octobre 2012.

La candidature peut être formulée sur papier libre.

MERCI À TOUS LES CANDIDATS

Important mouvement de personnel :

Mme Agnès Objois, notre attachée de direction depuis le 26 novembre 2007, a quitté notre siège rue de Picpus le 31 mai. Le conseil d'administration et son président lui sont très reconnaissants de ses quatre années et demie de collaboration intense, de travail de haute qualité, dont une bonne partie, accomplie en dehors des vingt heures contractuelles que notre maigre budget nous permettait, l'était *gratis pro deo, ad majorem gloriam alfae, linguae et franciae*. Elle s'est, comme quelques-uns d'entre nous, identifiée à ALF. Notre combat a été le sien. Il le reste d'ailleurs pour une part, puisque Agnès prend du champ, mais non congé. Elle va continuer à assurer ses tâches bénévoles de veille et d'alerte. Et il est possible qu'un jour nous la retrouvions dans un autre contexte.

Son successeur, **M. Arnaud Danloux-Dumesnils**, a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Ancien cadre de banque, journaliste, déjà familier de certaines associations de promotion du français et de la Francophonie, il maîtrise l'informatique, la technique et l'art de la photographie. Il a même fait du théâtre au début des années 1970. Il a apporté beaucoup lors de notre manifestation au Panthéon. Et, en décembre dernier, il a posé sa candidature à notre poste d'attaché de direction. Ceux d'entre vous qui étaient à notre AG du 28 janvier 2012 ont pu le voir et faire sa connaissance. Le conseil d'administration lui souhaite bonne chance.

Nos actions du printemps 2012 dans un contexte d'élections nationales

1) **Les envois aux candidats à la présidence de la République** : selon le calendrier prévu par nos associations qui s'étaient réunies le 21 janvier, ces candidats ont reçu une liste des dix engagements à signer avec une lettre de présentation.

Avant le décompte des parrainages, deux candidats non finalement admis avaient signé les dix engagements : MM. David **Saforcada** (*France bonapartiste*) et Patrick **Lozès** (*CRAN*). Sur les dix candidats ayant recueilli au moins 500 parrainages, un seul a signé : M. Nicolas **Dupont-Aignan**. Trois autres ont envoyé une réponse dilatoire ou aléatoire : Mme Nathalie **Arthaud**, M. Jacques **Cheminade** et M. Jean-Luc **Mélenchon**. Les autres ont purement et simplement ignoré la proposition collective de 39 associations, dont 8 étrangères (québécoises, belge et suisse).

Des sites internet et quelques bulletins associatifs ont publié des informations sur cette opération. L'écho médiatique a été quasiment nul.

2) **Les envois aux candidats à la députation** : l'opération conduite par ALF, aidée par le Forum pour la France, s'est déroulée elle aussi dans le respect du calendrier arrêté en commun. En commençant, dès avril, par les **députés en fin de mandat**. Trouver les adresses de **ceux qui n'avaient pas de siège à l'Assemblée** a été ardu.

ALF et le Forum pour la France ont pu écrire à la grande majorité de ceux qui avaient quelques chances d'être élus, ou de peser sur les résultats des élections. Plusieurs sites amis et quelques bulletins ont fait état de ces actions, en France, ainsi qu'au Québec.

3) **Quant à la pétition-appel**, également sur les **sites** évoqués, avec plusieurs dizaines de hautes personnalités signataires, elle se poursuivra au-delà de juin, jusqu'à l'installation effective du gouvernement et des institutions satellites.

Elle ne se prolonge que sur l'ensemble des sites amis, français et québécois, avec mise à jour périodique de la liste des signataires.

En dehors de nos modestes sites, nous avons tenté d'obtenir depuis le 25 mai la publication gratuite de la **pétition-appel, dans de grands journaux nationaux** et dans d'autres, de moindre diffusion...

Au moment d'envoyer ce numéro de notre bulletin, nous n'avons pas encore de nouvelles à communiquer à cet égard. L'occultation par les médias est réelle. Nous avons envisagé des **débats radiodiffusés et télévisés** sur notre démarche. C'eût été opportun dans cette période cruciale de mise en place du nouveau gouvernement. Alors que le président François Hollande a fait, comme son prédécesseur, d'importantes déclarations d'intention au sujet de la langue française et de la Francophonie, et que quelques personnalités signataires avaient accepté le principe de participer à de tels débats s'ils étaient organisés, ils n'ont pas pu l'être.

Le bilan de l'ensemble de ces opérations liées aux élections du printemps est donc, dans l'ensemble, fort décevant !

Eussions-nous eu plus d'influence et d'écho médiatique si nous avons pu organiser une manifestation de plus grande ampleur encore que celle que nous avons réussie le 18 juin de l'an dernier, au Panthéon et dans le Quartier latin ? La question reste ouverte.

Notre combat se révèle plus dur que jamais : raison de plus pour le mener d'une manière plus déterminée que jamais.

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

15 ans d'espérance et 20 ans d'ALF (in memoriam Philippe Rossillon)

Nous nous associons pleinement au bel hommage rendu dans *La Vie des Mots* par Hubert Joly, secrétaire général du Conseil international de la langue française (CILF), à Philippe Rossillon, qui fut notre « paladin » modèle, créateur ou inspirateur de diverses institutions françaises et internationales de promotion du français et de la Francophonie, de l'ancêtre de la DGLFLF à l'ancêtre de l'OIF, en passant par tant d'autres. Sans oublier notre ALF, dont il fut en 1992 le cofondateur avec Dominique Noguez, Dominique Gallet et l'actuel président. Nous pensons beaucoup à lui en ce 20^e anniversaire de la fondation d'ALF. Et, avec nos amis acadiens et québécois, wallons et bruxellois, romands et jurassiens bernois, haïtiens et louisianais, valdôtains et seychellois, nous nous souvenons de toutes les lances rompues par Philippe en faveur des communautés francophones du monde entier. Après lui, nous nous battons et nous espérons !



Non vraiment ! Il n'est pas d'usage de prononcer deux fois, fût-ce à quinze ans de distance, l'éloge d'un ami, surtout si, comme c'est malheureusement le cas aujourd'hui, il s'agit d'un éloge funèbre, avec l'autorisation de Véronique.

Pourtant, c'est bien ce que je vais faire puisque Philippe Rossillon est mort le 6 septembre 1997...

Quand je pense à lui, je ne parviens pas à imaginer qu'il serait à cette heure un vieux monsieur de 81 ans. Cela dépasse mon entendement.

Je le vois encore avec sa vaste intelligence, sa connaissance approfondie de l'Histoire, son esprit fertile jamais à court d'une initiative, d'un échafaudage de combinaisons, son humour de merveilleux conteur, et cette chose devenue si rare, son patriotisme sans faille.

Je repense aussi aux membres de sa bande, que je cite pêle-mêle, notre fidèle ambassadeur de France, Bernard Dorin, le Wallon Lucien Outers, le sénateur Jean Humblet, le Jurassien Roland Béguelin. C'était un régal, un festival, d'assister à leurs discussions. Si les premiers avaient une intelligence lumineuse et savaient jouer plusieurs coups à l'avance, il n'y a qu'un seul mot pour qualifier Philippe : il pétillait.

Ah ! qu'il en a donné, du fil à retordre à quelques cons ! Que de fécondes initiatives n'a-t-il pas su prendre au Haut Comité de la langue française ou, plus tard, à l'Union latine ! Que de coups tordus n'a-t-il pas fomentés dans sa cervelle à l'imagination sans limite !

L'avant-veille de sa mort, j'étais dans son bureau avec Bernard Dorin. Ce jour-là encore, nous nous sommes payé quelques tranches de fou rire que je ne suis pas près d'oublier...

Quinze ans plus tard, que reste-t-il de tout cela ? Bien sûr, un souvenir très brûlant de ces années de travail en commun, même si les figures d'autrefois, Martial de la Fournière, Xavier Deniau, Michel Têtu, Marc Blancpain, Jean-Marc Léger, nous ont, tour à tour, quittés. C'était une francophonie « indomptable et fière, sans frein, ni rênes d'or ». Une impulsion toujours vivante à Haïti avec Véronique, à Québec, en Acadie, et même en Louisiane.

Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui n'ont pas connu cette époque héroïque, et nous, qui restons, sommes devenus très légèrement chenus.

L'enthousiasme que Philippe nous a communiqué reste intact. Nous croyons toujours en les capacités de la France ainsi qu'aux nécessaires solidarités d'une Francophonie qui s'affirme, ne serait-ce que numériquement, malgré toutes les vicissitudes de la politique internationale.

Mais au fond des fonds, il me semble qu'avec lui, et bien entendu avec le Général, tous, quoique « recrues d'épreuves » comme le dit la chanson, nous n'avons jamais eu qu'un seul et unique programme : « guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance » !

Hubert Joly

(La Vie des Mots)

C'est la faute aux professeurs de français si les élèves négligent le français

Depuis cent ans au moins, et de plus en plus, les mathématiques occupent une place abusivement prépondérante dans la formation de la jeunesse. Cette distorsion pourrait être corrigée, si les professeurs de français se décidaient enfin à prendre au sérieux leur fonction de sélection, sans abandonner pour autant leur mission principale, qui est d'éveiller les intelligences. Leurs notes sont si subjectives et si groupées autour de la moyenne, que les élèves trouvent plus « payant » de travailler les mathématiques plutôt que le français, bien que celui-ci conserve souvent un fort coefficient dans les examens et les concours.

Mais quels critères adopter ? J'en propose deux et seulement deux : la **clarté** et la **vérité**.

La clarté : l'adoption de ce critère suppose que l'on prenne comme base la phrase de Rivarol : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français », et non celle de Gide : « Je hais ceux qui

disent obscurément les choses claires et ceux qui disent clairement les choses obscures. » Toute phrase dont le sens n'est pas clair devrait être considérée comme fautive, au même titre que les « non-sens », les « mal dit » et les « impropriétés » dans les versions latines.

La vérité : c'est le point le plus délicat. On criera au scandale : de quel droit les professeurs s'attribueraient-ils un magistère infaillible pour distinguer le vrai du faux ? Il ne devrait pas pourtant être impossible de trouver un juste milieu entre un excès de libéralisme – à chacun sa vérité – et un autoritarisme intolérant – je n'admets que ma propre interprétation. Les professeurs de lettres trouvent bien ce juste milieu quand ils corrigent une version latine. Toute phrase qui ne serait pas « vraie » devrait être considérée comme fautive au même titre que le « contresens » en latin.

Pratiquement, on pourrait diviser la copie en vingt parties, chacun des vingtièmes étant susceptible de perdre un point par manque de clarté ou de vérité.

Voici maintenant quelques objections possibles à ce système et les réponses qu'on pourrait leur faire.

1^{re} objection : l'orthographe n'est pas prise en compte. *Réponse* : une faute d'orthographe est une erreur, c'est-à-dire un manquement à la vérité.

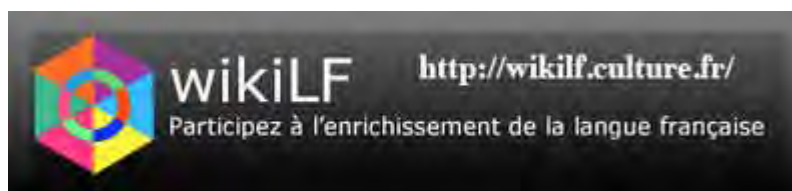
2^e objection : quid du plan ? *Réponse* : si on veut réglementer le plan d'une dissertation, on tombe inévitablement dans un unilatéralisme étriqué. Si le plan n'est pas bon, s'il manque d'unité et de rigueur, les conséquences s'en font sentir forcément dans la clarté.

3^e objection : et le respect du sujet ? *Réponse* : quand un élève erre en dehors du sujet, il fait une erreur, il pêche contre la vérité. Plus difficile est la question de savoir si on peut lui reprocher de n'avoir pas traité tout le sujet. Supposons une dissertation sans aucune faute d'orthographe, disant clairement des choses « vraies » dans le cadre du sujet. Je dis qu'il faut lui attribuer la note vingt, si l'on veut éviter le piège de la notation subjective.

4^e objection : ce système met sur le même plan la copie correcte et médiocre et le travail qui manifeste du talent, voire du génie. *Réponse* : en tant que sélectionneurs, les correcteurs n'ont pas à évaluer le talent et le génie, qui se moquent bien de leurs barèmes et de leurs notes ; ils ont à exiger de la clarté et de la vérité, et rien de plus. D'ailleurs les élèves talentueux ou géniaux sont presque toujours ceux-là mêmes qui accèdent le mieux à la clarté et à la vérité.

Il s'agit, en somme, d'étendre à la dissertation française, notée aujourd'hui subjectivement, arbitrairement, scandaleusement, les principes séculaires de notation de la version latine.

Michel Sergent, professeur agrégé de lettres



8 propositions pour la langue française par l'association COURRIEL

COURRIEL est une association qui œuvre pour la promotion de la langue française en France, notamment dans le cadre du monde du travail et des médias. Elle émet des constats et des analyses sur la situation du français, l'anglicisation du monde du travail et de l'environnement sociétal (publicité, affichage). Après les constats, il était donc logique qu'elle propose ses solutions aux candidats à l'élection présidentielle. ALF partage une grande partie de ces propositions.

Propositions aux candidats pour la défense de la langue française

Nous savons qu'une campagne présidentielle ne peut simplement s'appuyer sur un constat, et que l'on attend d'un candidat, lorsqu'il dénonce un problème, qu'il démontre également sa capacité de le régler.

Dans cet esprit, nous avons proposé quelques mesures simples qui pourraient changer nettement la situation, réellement dramatique, de la langue du peuple vis-à-vis de la langue autoproclamée du commerce international, partout promue à son détriment (enseignement, travail, médias, commerce, publicité, loisirs, diplomatie, recherche...).

Il ne s'agit ici que d'une évocation sommaire, sur la base de laquelle nous sommes restés à la disposition des candidats pour approfondir les points qui auraient retenu leur attention.

1. Renforcer la loi Toubon, avec notamment 3 axes : son application à la lettre, la substitution d'un système d'amendes administratives aux poursuites devant le tribunal, la possibilité pour les citoyens de relever et transmettre eux-mêmes les infractions.

Accorder un véritable cadre à la mise en œuvre de cette loi, en créant une mission « Défense et promotion de la langue française », regroupant d'un côté l'action extérieure de la France (francophonie, programmes culturels), et de l'autre l'action sur le territoire (notamment l'inspection du travail, la concurrence, la consommation et la répression des fraudes et la police), afin de pouvoir constater les infractions. Les crédits seraient ensuite ventilés selon les programmes correspondants.

Inclure la vérification de l'usage du français dans le cadre des contrôles de l'inspection du travail.

2. Sortir du « protocole de Londres » qui, en acceptant le dépôt de brevets en anglais sur le territoire français, pour complaire aux multinationales, donne *de facto* à l'anglais un statut officiel en France – un brevet ayant force juridique contraignante. Ce traité anti-constitutionnel fragilise le français comme langue de la technologie, mais aussi nos PME sur qui sont reportés les coûts de traduction et la difficulté de porter l'innovation dans le « maquis » des brevets.

3. Conditionner les aides publiques aux entreprises au respect de la langue de la cité, en interne (travail des salariés en France) et dans sa communication extérieure (notamment publicité sur le sol français). Exiger le remboursement des aides perçues pour celles qui ne respecteraient pas le jeu – et le devoir naturel de s'adresser au peuple dans sa langue.

4. Mettre en place une politique ambitieuse des langues dans l'Éducation nationale, en garantissant un véritable choix de langues étrangères dans l'ensemble des formations, y compris et surtout en première langue vivante. S'assurer de l'homogénéité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Sur une base d'environ 500 élèves par établissement, garantir une offre cohérente d'une dizaine de langues actuellement prévues par le code de l'éducation est très réaliste. Utiliser également les ressources locales pour développer en plus de ce noyau de langues une offre sur des langues moins diffusées, notamment les langues africaines. La perspective de quotas relativement rigides et d'une orientation par langues sur la base du tirage au sort pourraient être à envisager : elles permettraient d'éviter que les langues ne servent à récréer par les choix d'options des classes homogènes sur le plan social, ou que la pression sociale (écho des pratiques de recrutement, pression médiatique, actuellement en faveur de l'anglais...) ne vienne biaiser le choix des élèves en restreignant leur liberté effective.

5. Redonner du souffle au « rêve francophone » en promouvant une politique des visas étudiants généreuse, tout spécialement envers les pays de tradition francophone, en permettant plus largement le travail pendant les études et à la suite des études en France, afin que le français redevienne pour nos amis, africains notamment, une perspective d'avenir et de réussite.

6. Rappeler l'obligation aux représentants français dans les institutions internationales et aux diplomates de **s'exprimer en français**, notamment dans celles où celui-ci est langue officielle. Appuyer cette exigence légitime en remerciant les diplomates qui se sont distingués en portant en anglais la voix de la France dans les institutions mondiales, souvent au mépris, d'ailleurs et justement, de leurs directives officielles. Sortir des institutions dans lesquelles le français n'est pas une des langues de travail (par exemple l'IRENA...).

7. Réglementer la valorisation de la Recherche publique, pour s'assurer que les publications scientifiques soient accessibles dans la langue commune, et donc directement utilisables par la communauté francophone, mais aussi nos entreprises. Une accessibilité naturelle depuis Descartes (*Discours de la méthode*, 1637, publié en français et non en latin pour que le peuple puisse s'en saisir !).

8. Mettre fin aux dérives actuelles des cursus « entièrement en anglais » dans les universités et institutions subventionnées en France. Il s'agit ni plus ni moins que de garantir que la connaissance de la langue du pays permette de faire des études supérieures (!) et que nos étudiants ne soient pas traités comme des étrangers dans leurs propres universités, pourtant abondées par l'impôt pour former prioritairement les experts de toutes disciplines dont le pays a besoin. Il convient de réaffirmer que la responsabilité première des universités est d'abord vis-à-vis de la société qui les héberge, et que la « compétition internationale » ne peut en aucun cas remettre en question l'accessibilité et la qualité de la formation dispensée à notre jeunesse.

Réactions de chercheurs européens en sciences sociales

vis-à-vis de l'emploi subreptice de termes anglophonisants dans le travail de recherche

Nous sommes des chercheurs en sciences sociales, ethnologues attachés aux concepts signifiants du rapport langues-logiciels-langages qui a tendance à s'inverser dans les pratiques administratives sous forme structurante de langages dominateurs-logiciels à pensée unique – langues éthérées. Depuis les années 1970, il se produit une inversion des rôles et des valeurs, l'outil prenant la place de la personne sociale formatée. Celle-ci ne s'exprime plus que de manière réduite et spécialisée, consommatrice sans intensités ni reliefs infographiés producteurs : les faits linguistiques sont des faits sociaux avec la financiarisation de la vie sociale fragmentée.

Depuis longtemps, nous avons fait un programme d'enseignement et de recherche sur le français, langue de communication scientifique précise, concise et claire, et déposé, en 1981, un brevet pour un logiciel adapté à la langue française au sein de nos groupes d'études et de recherches GERDES et GERDEC fondés en 1966. [...] Nous avons également publié un *Glossaire des concepts clés dans la pratique des sciences sociales* (deux éditions, 1972 et 1984) suivi par un petit vocabulaire de pratique économique, politique et culturelle des sciences sociales en 2005. [...]

Dans le cadre de notre séminaire d'anthropologie sociale pour la Société française de science sociale (1966) « *Écriture graphique et économie de la connaissance des modèles du développement* » à la Maison des sciences de l'homme, nous avons promu un *Certificat de pratique du français dans le travail de recherche pour les étudiants de doctorat*. À ce titre nous acceptons difficilement les attitudes qui se veulent de mentalité moderniste pour annoncer les travaux de la Fondation FMSH. Citons l'emploi récent de *working papers* alors qu'il n'est pas déshonorant de dire **documents de travail** désignant un ensemble, l'emploi particulier de *position papers* alors qu'il n'est pas déshonorant de dire **documents d'opinions**, la transcription rendant parfois un sens différent du mot anglais insulaire original. Les commissions de terminologie et de néologie apparaissent comme muettes vis-à-vis de l'émetteur donneur d'ordres et n'ont aucune autorité réelle vis-à-vis de la bilinguisation rampante de notre Administration technicienne et de son « facteur humain ». [...]

Sous l'impulsion des nationalismes commerciaux anglo-américanisants de Bruxelles-Londres et de ses groupes de pression, l'homme européen est en train de se robotiser le cerveau, et la recherche se déshumanise avec la complicité des suiveurs de modes attiédés et moyennisés dans leur confort mental au réalisme suiviste.

Nous avons bien du mal à regrouper les éditeurs européens de publications en langue française pour les traductions et, en tant que généralistes de spécialités, nous nous heurtons à des blocages. Les grandes écoles imitatrices et leurs politiciens sont en train de nous faire passer pour de petits Franco-Européens affiliés en oubliant les erreurs de l'Histoire lentes à corriger. L'interprétation idéaliste des mouvements réguliers se fait au détriment de la montée des socialismes associatifs autogestionnaires et culturels non techno-bureaucratiques correspondant à des commerces plus équitables et des développements qui durent in vivo. À une réglementation collective « éduquante » se substituent des représentations catégorielles simplificatrices avec un culte de l'argent et du chiffre propre à un matérialisme paganisant et

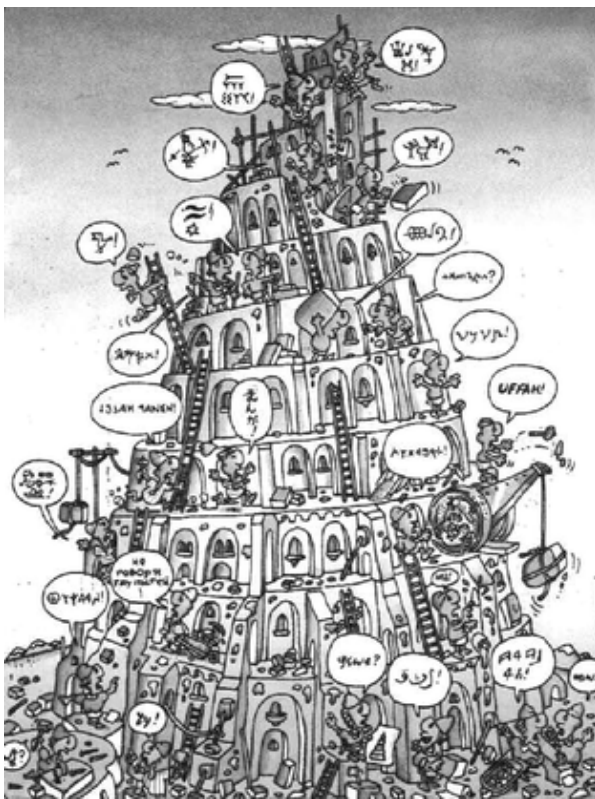
infantilisant imposé. Dans nos démarches continentales, nous allons du général transversal et vertical, voire transnational, au particulier, le mot juste non isolé donnant corps à la pensée dans la phrase, pour revenir au général avec l'expérimentation sociale dans le secteur quaternaire de l'éducation sociale et de la recherche en développement du cadre de vie. C'est ainsi que notre *Bulletin européen des sciences sociales*, de parution annuelle, à petit tirage, non subventionné, de format 21 x 29,7, qui relève de logiciels singuliers respectant les auteurs d'articles de recherches, ne paraît jamais dans les devantures des librairies, ne trouve pas de relais d'abonnements auprès des bibliothèques, alors que, à 20 € pour deux ans, il en est, au numéro 8, consacré à la coopération franco-germanique en matière de recherches.

Docteur Michel Popov

Chercheur en anthropologie sociale, diplômé en sciences sociales du travail, Centre d'études arctiques
Directeur du Centre de recherches documentaires intersciences GERDES-GERDEC

DOSSIER

Un avenir de guerres des langues ?



Pour chaque peuple, sa langue est un héritage sacré, un lien avec son histoire, une expression de la culture forgée par son ascendance. Nombreuses sont les langues à se sentir menacées, le français n'est pas seul en cause ! La guerre des langues n'est pas uniforme : ce sont des guerres qui se déclarent un peu partout, menées chacune de manière différente...

Singulièrement, l'idéologie mercantile du langage unique nous ramène à l'utopie de la tour de Babel. La francophonie, par son étendue, dans le monde est particulièrement menacée. Mais, étrangement, c'est en France même, où le mal se fait déjà durement ressentir, que la mobilisation est la moins importante et où la conscience des enjeux est la plus faible...

Guerre des langues : projet d'appel aux médias

Patrice d'Artenset, membre et militant d'Avenir de la langue française, exprime son indignation à la suite de notre levée de boucliers contre ce scandale dénoncé dans le communiqué de presse reproduit ci-dessous du syndicat CFE-CGC qui avait alerté ALF il y a quelques mois. Nous avons saisi alors toutes les autorités compétentes, qui ont étouffé... Patrice d'Artenset parle bien, comme nous, de « guerre des langues ».

Agence française de développement : Le français enterré !

L'Agence française de développement (AFD), établissement public agissant pour le compte de l'État, émet un appel à projets pour une conférence, le 14 juin à Paris. Elle exige de la part des soumissionnaires français des réponses exclusivement en anglais ! Une compromission de plus de la part de nos élites dirigeantes qui, unanimes, veulent enterrer la langue française, malgré les directives de M. Guéant à l'égard des immigrés !

La CFE-CGC s'insurge contre cette mode déstabilisante de l'« english only », contre-productive et affaiblissante. Elle demande que la pratique des langues soit considérée comme un élément essentiel des conditions de travail, tant des usages contestables s'imposent insidieusement dans tous les rouages de l'entreprise. Dans sa dernière enquête sur le stress (<http://bit.ly/jlF11>), la CFE-CGC relève que 31 % des cadres utilisent régulièrement une langue non maternelle professionnellement, soit 6 points de plus en 6 mois. Cette dérive constitue un handicap supplémentaire pour de nombreux salariés qui se trouvent ainsi éloignés de l'emploi.

La CFE-CGC s'attaque à ces dérives et a organisé en mars 2012 un colloque sur ces questions : « La tour de Babel, un mythe improductif ! »

La guerre des langues fera, au XXI^e siècle, beaucoup plus de morts que les deux guerres mondiales du XX^e siècle avant qu'elle finisse comme une deuxième tour de Babel. Tel a été l'objet d'un colloque des associations de défense de la langue française et de la francophonie.

Les médias et la publicité commerciale sont les premières armes. Les protagonistes de cette guerre utilisent bien d'autres armes qui touchent absolument tous les secteurs d'activité dans tous les États du monde. Grâce aux techniques de l'information, à la puissance des ordinateurs, à la sophistication des logiciels d'analyse et d'attaque et à l'inventivité de leurs soldats. Rien ne peut échapper à leur rapacité car ils veulent mettre toute l'humanité sous leur domination.

Nos élites construisent un monde nouveau pour un homme nouveau. Ce monde ne doit plus connaître qu'une seule langue et une seule façon de penser. Le marché violemment concurrentiel doit faire naître l'équilibre parfait d'une offre standardisée et d'une demande uniformisée. Le milliard d'hommes qui survivra sera soigneusement parqué dans des réserves hyperurbaines bien séparées du reste de notre planète pour ne pas en troubler la quiétude sauvage. Là, les humains jouiront d'un bonheur toujours plus intense jusqu'à l'instant où ils décideront d'en finir individuellement eux-mêmes. Tout cela sous la gouverne d'une poignée d'élus, élite supérieure autodivinisée.

Nos élites politiques rejettent toutes les voix sages qui leur rappellent les caractéristiques inaliénables de la nature humaine et de la profondeur céleste des relations homme-femme. Le vieil homme doit céder la place à un homme nouveau conforme au dogme de la matérialité absolue de l'univers et de sa malléabilité infinie et sécurisée.

Nos élites commerciales ont décidé que le cerveau humain ne devait plus recevoir d'autres stimuli que ceux qui véhiculent la langue la plus propice à l'uniformisation de la pensée. Les vieilles langues et les vieilles cultures qu'elles véhiculent seront dissoutes au profit de l'*angliche*, nouvel anglais *made in Wall-Street*, garant d'une productivité et d'une rentabilité sans limites.

Nos élites culturelles ont choisi de valoriser toutes les œuvres qui brisent l'enchaînement millénaire du beau, du bon et du vrai au profit d'une trilogie de la créativité absolue, instantanée et éphémère.

Nos élites des grandes administrations et organisations nationales et internationales sont sommées de mettre en place le culte de l'homme sans racines, sans sexe et sans cerveau pensant.

Ainsi, des écoles aux entreprises et administrations, des occupations vivrières aux loisirs, tout est marqué du sceau du nouveau monde, uniforme et joyeux, où d'un seul cœur et dans une seule langue des milliards d'esclaves béniront leurs maîtres pour le pain et les jeux sans fin.

Car c'est bien ainsi que va la guerre des langues. Et donc doivent périr tous les humains qui refusent de perdre leur identité culturelle et linguistique. Que périssent les États, peuples et nations qui veulent vivre selon leurs choix populaires. Que périssent les entreprises trop attachées au sol de leur naissance et aux personnes qu'elles font vivre. Que périssent les enseignants et leurs ouvrages scolaires qui relient le passé vrai et l'avenir solide. Que périssent tous les défenseurs de l'homme réel et leurs syndicats.

Les agressions et destructions quotidiennes de la langue française et des autres langues du monde au profit de l'anglais ; le mépris, les falsifications et la haine de l'histoire et de la culture française et des autres cultures de la francophonie au profit d'un modèle indissolublement lié à l'anglais : voilà un amoncellement de violences devenu si intolérable dans ses conséquences personnelles, familiales et sociales qu'il va sûrement provoquer en retour des violences que plus rien ne pourra arrêter. Et la guerre des langues, forme nouvelle des antiques guerres de possession, fera bientôt ses premiers morts officiels, ses premiers martyrs ; des suicides aux assassinats puis aux batailles rangées, le pas sera vite franchi.

Les dirigeants de ce monde sont aveugles et sourds, mais sensibles au percement de leur peau. Puisse se lever vite la nouvelle élite qui évitera le pire.

I WANT YOU



**To Speak English
or GET OUT!**

Patrice d'Artenset,
membre d'ALF

Les Flamands font la guerre au français en Flandre

L'Association pour la protection de la francophonie en Flandre (APFF), qui appelle le Premier ministre Elio Di Rupo à consulter la « société civile » a diffusé, le 30 mars dernier, le communiqué de presse dont nous publions les extraits suivants :

Sur le rapport de Mme Nabholz, le Conseil de l'Europe a reconnu une minorité francophone en Flandre. Or, le gouvernement flamand a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne ratifiera pas la convention-cadre tant qu'il n'y aura pas une définition de « minorité nationale acceptable pour la Flandre ».

C'est à ce propos que l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF) publie une lettre à l'attention du Premier ministre dans le dernier numéro des *Nouvelles de Flandre*, alors qu'apparaît dans l'accord gouvernemental la volonté de lutter « contre toutes les discriminations » en ce compris celles exercées à l'encontre des minorités.

Et l'APFF de poursuivre : « *C'est fort simple : pour la Flandre, il n'existe qu'une minorité nationale en Belgique : la communauté germanophone ! Les quelque 300 000 francophones vivant sur son territoire n'existent pas !* » [...] Deux principes se heurtent : celui de « territorialité », du côté flamand ; et celui du « droit des gens », du côté francophone.

Devant ce blocage des positions, il est peut-être temps d'ouvrir les fenêtres pour faire circuler de l'air frais ! Nous soumettons à votre attention la proposition que voici : invitez à la négociation ou, pour le moins, consultez les représentants de la "société civile". Nous pensons tout particulièrement aux représentants des associations culturelles qui ne participent pas aux pouvoirs, mais qui connaissent bien les problèmes parce qu'ils y sont confrontés sur le terrain.

Notre proposition s'appuie sur la note du ministère des Affaires étrangères qui dit : « *le rôle joué par la société civile est essentiel au fonctionnement de notre système démocratique, ainsi qu'à la protection des droits de l'homme. En contrôlant l'activité de l'État, la société civile agit comme un contrepoids nécessaire à son pouvoir.* »

La participation de la « société civile » est effective au niveau des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Pourquoi ne pourrait-elle pas l'être au niveau de notre pays ?

Par ailleurs, Monsieur le Premier ministre, en sommes-nous réduits à observer, sans nous en inspirer, les solutions apportées dans d'autres pays et régions à des problèmes similaires ? Le Québec francophone a invoqué le principe de « territorialité » mais en reconnaissant à la minorité anglophone la jouissance de droits fondamentaux. En Suisse, la question jurassienne est en passe d'être réglée par une consultation populaire.

Nous estimons humiliant que la Belgique, pays d'une longue tradition des libertés, doive recevoir de l'étranger des leçons de comportement démocratique. Notre sens du compromis nous a valu, dans le monde entier, une réputation de solide bon sens. Nous ne retrouverons ce dernier qu'en important dans le débat un état d'esprit et des arguments nouveaux, permettant aux hommes politiques de se dégager des innombrables prises de position antérieures.

NDLR : Pour plus d'informations, voir le numéro 64 (avril 2012) des *Nouvelles de Flandre*. Ce numéro peut aussi être consulté sur le site internet (<http://www.francophonie.be/ndf>).

Le regard désabusé d'une Canadienne :

Ils sont crazy ces Français !

Cet article de Sophie Durocher, paru dans le *Journal de Montréal*, montre, avec humour, combien le mépris des Français et surtout des médias français pour leur langue et leur manque de combativité à son égard sont perçus avec étonnement dans d'autres pays où la lutte pour la langue est une réalité vitale. Puisse sa conclusion pessimiste redonner vigueur à ceux qui chez nous « baissent les bras ». NDLR : Nous avons, pour publier, ce texte utilisé les mêmes guillemets « à l'anglaise » que le *Journal de Montréal*.

On savait que nos cousins français aimaient pimenter leur discussion de mots anglais (pressing, parking, shopping). Mais là, ce n'est plus une manie charmante. C'est devenu une maladie très grave. Y a-t-il un médecin de la langue dans la salle ?

Avez-vous lu un récent numéro de l'édition française du magazine Elle ? C'est illisible : on a l'impression que c'est écrit dans une langue bâtarde, inventée par un béotien analphabète qui mélange l'angçais et le frenglish.

Charabia et baragouinage...

Tel mannequin est la "queen" des tapis rouges. Tel sac à main est un "must have". Les crèmes bronzantes sont "goldy" ou "light". Un sac à dos est "so geek". La fille bien habillée a le "sens fashion" et elle succombe au "revival seventies". La bicyclette est "collector".

Les pantalons sont "fittés". Les essentiels sont "so intemporels". Les mannequins savent utiliser le détail "sexy dark" et défilent pour une marque "plus young". Les nouvelles tendances sont présentées sous la rubrique "new phéno". Dans un texte sur deux, on trouve des phrases complètes en anglais, "God save the chic". "Who's bad ?", "My taylor is new", "Shop in the USA".

À chaque page on voit des "High level !", "smart and trendy", "sleepy chic", "derby happy", "crocodile bimbo", "mix and match", "wanted !", "hot surf", "total look".

Les pages mode s'intitulent "Dress code", "Fashion Focus", "Interview vanity", "E-Fashion" et "Beauty Buzz".

Les vedettes (pardon, les "people") nous confient leur "beauty routine", leurs coups de cœur "make-up" et les bons "spots" où (se) relaxer. On adopte des vêtements "all black" ou "black and white" mais en "mix chic".

Les photos de Paris ont été "shootées" par Patti Smith. Une pièce de théâtre espagnole est une "spanish bomb", les auteures (sic) de romans policiers sont des "Queens of crime", un auteur est surnommé "Lit' boy".

On peut y lire des articles avec des titres comme "Family Hype", "Magic ceremony" ou "Pop power".

Et ça, c'est seulement une infime partie de ce que j'ai relevé dans un magazine de 275 pages (dont la moitié sont des pubs).

Bataille perdue

Que les Français utilisent des expressions anglaises, on ne peut pas les blâmer, on fait pareil. Mais qu'ils utilisent des mots anglais quand il y a un équivalent français parfaitement acceptable, ça dépasse l'entendement.

Dans le *Elle* français, on ne pose pas des gestes écologiques, mais "*green*". On ne mange pas santé mais "*healthy*". On ne s'offre pas un traitement des pieds, mais un "*foot treatment*". On ne porte pas du rouge à lèvres, mais du "*lipstick*".

À Montréal, des irréductibles continuent de se battre pour le français. À Paris, ils ont déjà capitulé.

The guerre is over, mes friends.

Sophie Durocher

La langue française ciment de l'unité nationale

Communiqué de presse de M. Jacques Myard, député de la nation, président du Cercle Nation et République, en avril 2012

La France a une chance inouïe d'avoir une unité fondée sur le projet politique du vouloir-vivre ensemble qui s'exprime dans des principes forts comme la laïcité, l'égalité, la citoyenneté, l'amour de la patrie, la langue française et le refus des communautarismes de toutes espèces. Mais ce vouloir-vivre ensemble est aujourd'hui mis à mal par de multiples dérives communautaires dont l'intégrisme religieux devient malheureusement de plus en plus prégnant et sectaire !

Il n'est cependant pas le seul danger, les revendications de certains adeptes des langues régionales pour mettre ces langues sur le même pied que la langue française dans les actes de la vie publique — au-delà des légitimes aspirations culturelles — constituent un réel danger de balkanisation politique à terme !

Il est pitoyable qu'au nom de la pêche électorale, la gauche, saoule de démagogie, joue à plein sur ce thème, ignorant les conséquences désastreuses de cette politique.

Il ne s'agit pas d'ignorer ou de mépriser les langues régionales, elles sont d'ailleurs enseignées avec le concours des fonds publics, mais exiger que ces langues deviennent des véhicules administratifs en lieu et place du français en application d'une convention reprise par le Conseil de l'Europe de la SDN pour régler le casse-tête des Balkans, c'est nourrir le communautarisme et porter directement atteinte à l'idéal républicain et à l'unité nationale !

Au moment où la France connaît des problèmes d'intégration difficiles, voudraient-ils multiplier les raisons de conflits potentiels, que ces apprentis sorciers ne s'y prendraient pas autrement !

Prenez garde, gauchistes démagogues, vous jouez avec le feu !

Jacques Myard

BRÈVES

TV5MONDE

Quelques expressions imagées de la langue française

Le site de TV5 Monde regorge de sources d'inspiration linguistique importantes qui peuvent aider à améliorer la qualité rédactionnelle des journalistes qui s'y réfèrent, notamment dans les terres francophones éloignées.

Les expressions imagées d'Archibald (africaines, suisses, québécoises, belges et françaises)

Une expression imagée – ou idiomatique – est une expression dont le sens est différent de la signification. Par exemple, lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il nous casse les pieds, cela signifie qu'il nous ennuie, qu'il nous importune, et non qu'il nous brise les pieds avec un marteau !

Autres exemples :

- **Jouer avec les pieds de quelqu'un.** Locution verbale. Familièrement, abuser de la patience ou de la compréhension (de quelqu'un) ; faire peu de cas (de quelqu'un). Le ministre joue avec nos pieds : voilà deux mois qu'il aurait dû nous recevoir. À force de jouer avec les pieds des gens, il va se discréditer complètement. Les syndicats estiment que la direction joue avec leurs pieds.
- **Donner sa langue au chat : renoncer à deviner, à trouver la solution.** On ne trouve cette expression qu'au XIX^e siècle ; mais *jeter sa langue aux chiens* est dans Madame de Sévigné. Cette expression est à rapprocher de *n'être pas bon à jeter aux chiens, ne rien valoir*, qu'emploie aussi Madame de Sévigné. Pourquoi *jeter* est-il devenu *donner* alors que *au chat* se substituait à *aux chiens* ? L'expression régionale *abandonner sa part aux chats* peut servir d'exemple pour un transfert analogue. Surtout, le chat est évoqué à propos de « confidences ». *Mettre quelque chose dans l'oreille du chat* (George Sand, dans *La Petite Fadette*), c'est « oublier ». *Mais ce chat qui garde les secrets est aussi considéré comme un bavard*. « *Ai manjat l'ago de cat* » (j'ai mangé la langue du chat) se dit dans le Gard pour « *je ne peux pas tenir ma langue* » (Rolland). *Donner sa langue au chat* pourrait donc être à la fois « *jeter l'organe de la parole, devenu inutile* » et « *le confier au chat, animal plein de connaissance* ».
- **Raconter des salades, des histoires, des mensonges.** Locution familière : « *Vendre sa salade* », c'est chercher à convaincre, à soumettre un projet, à faire adopter un point de vue. *Souvent utilisée au pluriel pour histoires, mensonges. Pas de salades !*

Une Maison de la Francophonie à Lyon

Depuis 2008, Lyon abrite une Maison de la Francophonie qui permet de mener une action régionale en Rhône-Alpes. Celle-ci a été mobilisée lors de la réunion qu'a tenue l'OIF à Lyon en février dernier, en prélude à l'organisation du sommet Rio +20.

L'objectif de la Maison de la Francophonie de Lyon est de développer à terme un véritable réseau d'idées et d'influences autour de la Francophonie et de promouvoir la Francophonie à Lyon et dans toute la Région Rhône-Alpes. Elle bénéficie du soutien effectif de l'Organisation internationale de la Francophonie, du ministère des Affaires étrangères, de la ville de Lyon, du conseil général du Rhône, de l'Association internationale des régions francophones, de l'Iframond (Lyon III), de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon... L'association gérant cette Maison de la Francophonie est présidée par Erick Roux de Bézieux, et Michel Guillou en est un des vice-présidents.

L'ancien président du Sénégal, S. E. Abdulaye Wade, a écrit, découvrant ce projet : *« On parle de choc des civilisations comme si cela devait être une fatalité. Bien qu'il n'y ait, de par l'évolution historique, des lignes de séparation dans les domaines de l'économie, des techniques, de la technologie, ces fractures ne portent que sur ces produits de notre activité et non sur la nature profonde de l'homme. Cette nature profonde de l'homme s'exprime notamment par sa langue et les liens qu'elle permet de tisser entre la France et l'Afrique. »*

« Le français se révèle donc être, comme j'ai toujours tenté de l'être moi-même, un passeur de rives entre notre continent et l'Europe. Au-delà de cet élément de lien, de ce catalyseur de fraternité, la francophonie et les valeurs qu'elle véhicule sont également facteurs de paix. De fait, aussi bien au sein de chacun des pays africains qu'entre les différentes nations qui ont le français en partage, notre langue se doit de remplir un double office d'apaisement et d'unité. Il est nécessaire de défendre ce patrimoine commun, ciment d'un panafricanisme éclairé. »

« Votre initiative de faire de Lyon une ville capitale de la Francophonie sera une pierre de cet édifice. Le rôle des collectivités locales, aux côtés des États, est une garantie du dynamisme de notre ambition commune. »

Les trois missions de la Maison de la Francophonie

L'information : informer et expliquer la politique de la France en matière de Francophonie et informer le public sur l'organisation, les réseaux et les institutions qui se consacrent au développement de la Francophonie.

La rencontre : faciliter la rencontre des associations à vocation francophone et permettre l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, et être une plate-forme de diffusion des activités des associations et communautés francophones à Lyon et en Région Rhône-Alpes.

L'animation : sensibiliser les publics lyonnais et rhônalpins à la Francophonie et accompagner, suivre ou créer des événements en vue de promouvoir la Francophonie.



Bruxelles fâche les Français en publiant ses recommandations en anglais

– Bruxelles, 30 mai 2012 (AFP) –

Grosse colère des journalistes français en poste à Bruxelles, à la lecture des recommandations économiques de la Commission européenne pour les 27 États membres, car tous les documents ont été publiés en anglais.

Jean Quatremer, correspondant historique du quotidien *Libération*, a sonné la charge dans un courriel de protestation adressé au service du porte-parole de la Commission. « *Encore une fois, tous les documents publiés aujourd'hui sont uniquement en anglais. C'est inacceptable* », écrit-il.

« *Je ne vois pas au nom de quoi la presse anglo-saxonne bénéficie ainsi d'un incroyable avantage compétitif sur l'ensemble des autres médias et je ne vois aucune raison pratique à cette incapacité de la Commission à effectuer ce travail. J'ai connu une époque où le tout-anglais n'était pas la règle et où, miracle, les documents sortaient quand même à temps en anglais* », a-t-il souligné.

« *La Commission a des pouvoirs dans le domaine de budgets nationaux, domaine extrêmement sensible. Le droit d'être informé dans sa propre langue des sacrifices budgétaires et sociaux que demande l'exécutif communautaire me paraît un minimum* », a-t-il conclu. *Le budget est le coeur de la souveraineté des États. Je veux pouvoir lire dans ma langue ce que l'Union en dit* », a-t-il ensuite insisté sur son compte twitter.

Sa protestation a reçu le soutien de la plupart de ses confrères francophones mais pas seulement. « *Quite Right* » (Tu as tout à fait raison), lui a ainsi répondu sur twitter le correspondant du quotidien britannique *Daily Telegraph* à Bruxelles, Bruno Waterfield.

« *Les traductions suivent* », a assuré un des responsables du service du porte-parole.

Le français est une des trois langues de travail des institutions européennes, avec l'anglais et l'allemand.

La protestation des journalistes français a aussi amusé quelques journalistes anglo-saxons. « *La vraie insulte à la France, ce n'est pas de lui dire de faire des réformes, mais de publier ses recommandations en anglais* », a ainsi ironisé le correspondant de l'hebdomadaire *The Economist*.

COURRIER DES LECTEURS

De M. Gilbert Lazard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, adhérent d'Avenir de la langue française :

Cher Président,

Je vous adresse ci-dessous, pour information, copie d'un message que j'ai envoyé hier à une fonctionnaire de la mairie de Paris avec qui je me suis trouvé en rapport à propos de bourses pour des chercheurs étrangers. [...]

« Chère Madame,

J'ai bien reçu les dossiers. Je vous enverrai mes évaluations dans le délai prescrit.

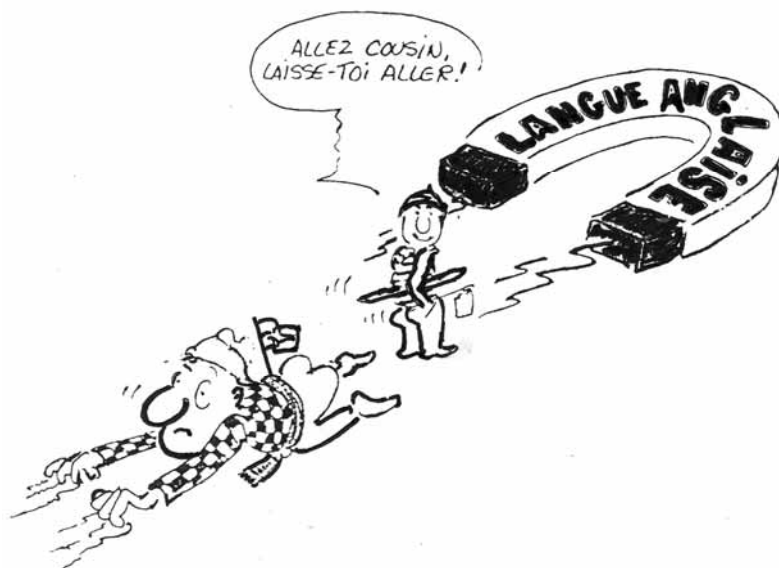
Je saisis l'occasion de notre correspondance pour vous dire ma surprise à trouver le programme en question intitulé « *Research in Paris* » EN ANGLAIS. Donner un titre anglais à une entreprise qui a pour objet de faciliter le séjour à Paris de chercheurs étrangers qui désirent bénéficier des moyens de recherche disponibles en France est singulièrement indécent et ridicule à la fois. Indécent, parce que c'est montrer un étrange mépris de notre langue nationale ; ridicule, parce que c'est évidemment inutile et, de plus, en contradiction avec l'objet même du programme.

Je vous adresse ci-joint pour votre information et celle des membres de votre administration le texte d'une déclaration adoptée en 2010 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont je fais partie. Je me permets de vous suggérer de la faire connaître aux autorités de la mairie de Paris.

La langue française reste une langue internationale. Je l'ai constaté notamment au cours d'un récent voyage en Chine. Dans tous les hôtels touristiques, la notice est rédigée en trois langues : chinois, anglais, français. Il semble que les Français sont moins respectueux que les Chinois de la dignité de notre langue. »

Gilbert Lazard

Ce dessin, paru dans *Le Devoir* (Québec) il y a quelques années et retrouvé par un de nos lecteurs, souligne l'impression que les Canadiens ont d'être « lâchés » par les Français en matière de lutte linguistique.



PARUTIONS SIGNALÉES

Une volonté française Je me souviens et je projette.



Par Albert Salon, préface de Claude Hagège, mai 2012 (les éditions Glyphe – 85, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris – reçoivent les commandes directes, le prix de 20 € étant réduit alors à 19 €, auxquels s'ajoutent 4 € de frais d'envoi).

Le fait français paraît aujourd'hui submergé par le mondialisme et l'expansion de l'anglo-saxon. Mais les Français, les Québécois, les Wallons... – tous les francophones et les francophiles – continuent à œuvrer pour le réveil et l'épanouissement de la Francophonie dans le monde. Albert Salon analyse les multiples défis – politique, culturel, économique, social, éducatif – auxquels elle doit faire face.

À partir de cent mots-clefs – Afrique, Allemagne, Belgique, Chrétiens, Empires, République, Universalisme, en passant par Europe, France, Histoire, Immigration, Laïcité, Mondialisation, Nation... –, l'auteur présente un projet, fort et

cohérent, de réforme intellectuelle et morale.

Avec pour fil d'Ariane la langue française, ce livre veut montrer la voie du renouveau.

Il s'adresse aux Français, à la francité surtout québécoise et acadienne, wallonne et bruxelloise, romande et jurassienne, ainsi qu'à tous les francophones et francophiles.

À sa présentation, l'éditeur joint un bon de commande pour les personnes qui souhaitent commander chez lui, directement, l'ouvrage qui est aussi en dépôt dans les principales librairies.

Deux ouvrages sur l'histoire, l'organisation et les orientations de la Francophonie dans la mondialisation

- *Francophonie et mondialisation ; Histoire et institutions des origines à nos jours* de Trang Phan et Michel Guillou, Agence universitaire de la Francophonie, chez Belin, Paris, 2011.
- *Une histoire de la Francophonie (1970-2010)* ; De l'Agence de coopération culturelle et technique à l'Organisation internationale de la Francophonie de Christian Valantin, RFI, chez Belin, Paris, 2010.

Ces deux ouvrages sont très liés et complémentaires, comme le furent - et le restent - leurs auteurs. Ceux-ci ne sont ni universitaires littéraires, ni *a fortiori* historiens, mais ils livrent deux expériences très riches d'acteurs de terrain et d'hommes d'action au cœur de l'aventure francophone et de ses institutions multilatérales au développement desquelles ils ont contribué de manière déterminante. Albert Salon peut en témoigner pour avoir été, durant trente ans avec l'un et vingt ans avec l'autre, partie prenante de cette même aventure, trop ignorée, voire occultée, tant elle dérange le politiquement correct qui va encore régner durant quelque temps.

L'ambition de ces trois auteurs n'a donc pu être de livrer une histoire complète de la naissance et de l'essor de ces ensembles très complexes que sont la francophonie et la Francophonie, c'est-à-dire de toute la francosphère et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le lecteur ne pourra donc faire reproche aux auteurs de ne pas rendre pleine justice aux autres acteurs importants de la construction francophone : les institutions nationales, notamment des coopérations bilatérales, citées mais noyées dans une sorte de nuage indistinct d'une part, et les fortes personnalités nationales motrices qui ont agi hors du champ proprement multilatéral ou l'ont agrandi et labouré.

Une histoire complète eût fait une plus juste place, par exemple, au ministère français de la Coopération. Celui-ci a eu une stratégie forte et efficace de développement de grands projets du multilatéral francophone, principalement de l'AUPELF-UREF devenue l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

De même, une histoire complète rendrait plus nettement justice à quelques paladins visionnaires et créateurs, sans qui le multilatéral ne serait certainement pas ce qu'il est. Certes, le rôle du grand Québécois Jean-Marc Léger est valorisé correctement ; sans doute parce qu'il a d'emblée et constamment été le porteur d'une conception exigeante du multilatéral, et de sa mise en œuvre. Mais les rôles charnières et très importants de Philippe Rossillon – à qui l'on doit autant qu'à son grand ami Jean-Marc Léger – et de ses compatriotes Xavier Deniau, Bernard Dorin, Hubert Joly, etc. ne le sont que très insuffisamment. Ils ont été des chevilles ouvrières de la Francophonie, notamment de son aspect politique, et ont fait le pont entre le bilatéral français et le multilatéral francophone. Si la création de l'AUPELF et ses premiers développements – jusqu'à l'arrivée de Michel Guillou – est due surtout à Jean-Marc Léger, celle de l'ACCT, ancêtre de l'OIF, est due au couple Léger-Rossillon. D'autres sont cités, mais plus comme auteurs que comme véritables acteurs et moteurs.

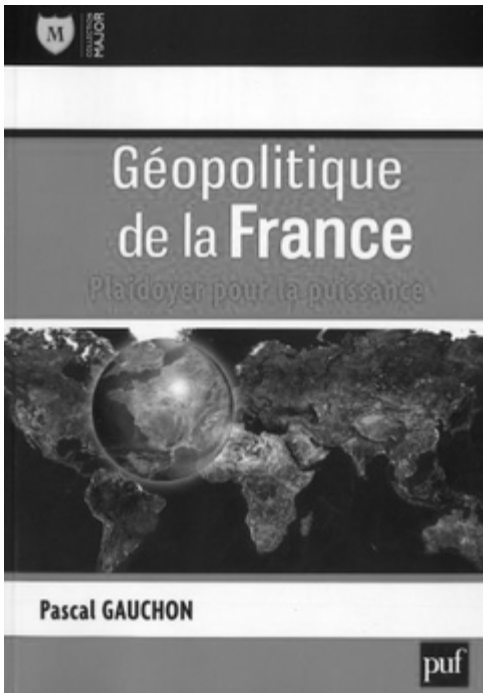
Cela étant bien posé, les deux ouvrages permettent l'appréhension du fait francophone contemporain dans la mondialisation. Ils constituent un apport très important pour tous ceux, étudiants, chercheurs, diplomates, hommes politiques, responsables d'entreprises, journalistes, qui recherchent des informations nourries, sérieuses, sur les aspects multilatéraux de la Francophonie, sur son histoire et sur sa géopolitique ; sur les actions menées par ses grands opérateurs : ACCT, AUF (universités), la chaîne internationale TV5, AIMF, AIRF, université Senghor, Forum francophone des affaires ; sur les résultats obtenus ; sur les problèmes qu'il reste à résoudre ; sur les conditions d'une plus grande efficacité ; sur les chances de son avenir, si les États, la France au premier chef, s'y attachent en une politique volontariste.

La lecture de ces deux ouvrages, liés entre eux, qui rassemblent et synthétisent des publications antérieures dispersées et donnent le souffle de l'aventure, est chaleureusement recommandée.

Géopolitique de la France. Plaidoyer pour la puissance

Du professeur Pascal Gauchon, apôtre de la géopolitique, fondateur du festival de géopolitique de Grenoble. PUF, Paris, 2011, 25 €.

Aux extraits qui suivent de la recension écrite par Philippe Cohen dans Marianne, il convient d'ajouter que l'auteur, dans son ouvrage, a, comme le relève notre ami Denis Griesmar, engagé une réflexion sur le rôle de la langue dans la position géopolitique de la France.



« L'auteur se moque gentiment des armées de déclinistes qui peuplent le paysage intellectuel français depuis quelques années. Ceux qui sont réfractaires à cette dialectique trouveront dans l'ouvrage quelques munitions bien affûtées pour leur livrer bataille. Ainsi, Pascal Gauchon nous apprend que le patrimoine de la France – addition des possessions des administrations, des entreprises et des particuliers – représente quelque 12 513 milliards d'euros, soit cinq fois le PIB. Ce patrimoine a doublé depuis 1978. Et la France occupe le même rang mondial – cinquième pour le PIB – qu'en... 1900. Le déclin est en route, mais il ne se presse pas...

Pascal Gauchon égrène tous les chiffres et les données – avec quelques cartes et tableaux – qui montrent que le déclin de la France n'est ni patent ni inéluctable.

L'agriculture, qui occupe encore 53 % du territoire, a donné à la France un socle de puissance que la conjoncture historique qui valorise le pouvoir vert et maritime (11 millions de km² dont seulement 300 000 en Europe, soit la deuxième zone économique exclusive du monde). Son industrie, affirme l'auteur, est moins malade qu'on ne le croit. D'abord parce qu'elle a de beaux restes, dans le nucléaire, le BTP, la pharmacie, l'automobile, et bien sûr le luxe. En témoigne le rang enviable des multinationales françaises. En fait, notre faiblesse, selon l'auteur, réside davantage dans nos emplois industriels que dans notre industrie en tant que telle. Et l'anxiété des Français face à la mondialisation ne témoigne pas d'une France fermée mais d'un pays, au contraire, très ouvert sur le monde, tant sur le plan de l'économie que sur celui de l'immigration, mais dont les habitants souhaitent malgré tout rester eux-mêmes. Quoi de plus légitime pour un vieux pays qui ne compte pas moins de 15 milliards de cadavres dans ses cimetières ? »

Philippe Cohen, *Marianne*

France, ce serait aussi un beau nom...

Essai de Marie-Pierre Pruvot, préface de Nicolas Dupont-Aignan, éditions Ex-Aequo, Plombières, 2011.

Ce livre d'une adhérente d'Avenir de la langue française est une déclaration d'amour à la France, à sa liberté, à son rôle dans le monde. Il nous touche encore plus parce qu'il est une déclaration d'amour à la langue française. Mais il n'est ni une aimable romance, ni un roman. Il est un essai politique d'une observatrice assidue et très réactive de la vie politique française depuis la fin de la guerre. Son intérêt principal tient à ce que l'auteur a compilé, sélectionné et analysé, avec un esprit critique sain et vif, les titres et articles du *Monde* depuis sa création en décembre 1944 jusqu'à 2011. Avec un fil d'Ariane non unique, mais tout à fait privilégié, la langue française, Marie-Pierre Pruvot décrit par petites touches, année après année, avec des exemples et citations dûment datés, l'inexorable basculement de trop de nos élites – à contre-peuple – vers le consentement, puis l'aspiration à la disparition de la langue française et de la France dans la vassalisation à l'Empire et à la Super-classe mondiale.



À l'exception du général de Gaulle et des vrais gaullistes. À l'exception aussi des souverainistes, et naturellement des valeureux militants de la langue française et de la Francophonie. Parmi ces derniers, elle cite les Rossillon, Saint Robert, Noguez, Lecherbonnier, bien d'autres, et notre *Avenir de la langue française*, ses actes et ses livres, en donnant les références de notre site qu'elle connaît bien.

Mais parmi les élites qui enterrent notre langue et notre souveraineté, elle montre de manière précise quand, dans quelles circonstances, pourquoi et comment, ce qu'ont dit, fait, laissé faire, encouragé, les Giscard, Rocard, Fabius, Chirac, Bérégovoy, Delors, voire François Mitterrand, pourtant si français et si cultivé, voire Catherine Tasca (elle très à contre-cœur, nous le savons), et les Jospin, Colombani, Fillon, Péresse, Kouchner, Allègre, Juppé, Barnier, Seillière, Sarkozy, Descoings, Raffarin, et tant

d'autres de moindre renom.

Nous savons mieux ainsi qui a fait beaucoup de mal au français, à la Francophonie, à la France.

Nous partageons, et souhaitons faire partager, son cri du cœur : « *Parle français. Si tu le tais, tu le tues. Une langue tue est une langue morte.* »

Albert Salon